

Plus que jamais, une structure syndicale d'agents de conduite pour les agents de conduite, prend tout son sens.

La « négociation » de la Convention Collective Nationale du ferroviaire aborde le volet « **classifications des métiers et rémunérations** », qui mieux que l'**UNAC FO** pourra défendre le métier d'Agent De Conduite ?

Afin d'intégrer l'UNAC FO au cœur de tous les débats, la fédération FO des cheminots a fait le choix d'inclure dans sa délégation aux différentes réunions de la CCNF le Secrétaire Général de l'UNAC FO.

UNAC FO ?

L'Union Nationale des Agents de Conduite Force Ouvrière est une structure indépendante, dans la fédération FO des Cheminots qui a pour vocation de défendre les ADC. La défense du métier est sa vocation première. Cette Union a son propre congrès, son propre règlement intérieur. Elle siège au Bureau Fédéral, organe dirigeant de la fédération FO des Cheminots.



Dans ce contexte particulier où TOUS les métiers sont dans le collimateur de la direction mais aussi de l'UTP (organisation patronale chargée de « négocier » la CCN du Ferroviaire), les Agents De Conduite seront une des variables d'ajustement afin de faire baisser le coût de la main d'œuvre globale.

La structure indépendante qu'est l'**UNAC FO** peut s'appuyer à la fois sur la fédération FO des Cheminots, les Unions Départementales FO et la Confédération FO.

COMMENT S'ORGANISER ?



Nous proposons à tous les ADC (TA, TB) qui souhaitent nous rencontrer, de contacter un membre du bureau national de l'UNAC FO.

Henri BENJAMOILE
Secrétaire Général
UNAC FO
ET. Midi-Pyrénées
07 50 93 84 56

Ali-Jean BOUALAM
Secrétaire Général Adjoint
UNAC FO
ET. PACA
06 73 12 79 67

Loïc FERTÉ
Secrétaire Général Adjoint
UNAC FO
EMT. PICARDIE
06 29 57 46 34

Eddy BARAQUIN
Responsable National TA
UNAC FO
ET. NORD PARISIEN
06 11 19 50 35

unacfo1950@gmail.com



Concernant la négociation de la CCNF, et son volet actuel « classifications des métiers », la position de l'**UNAC FO** tout comme celle de la fédération FO des Cheminots est claire: arriver à maintenir les spécificités par métier et une hiérarchie des responsabilités en fonction des grades.

Aujourd'hui l'UTP avec l'aide de certaines OS, n'aspire qu'à une chose, introduire la polyvalence ou poly-compétence. Pour l'UTP, un ADC doit pouvoir exécuter d'autres tâches que la conduite des trains !

L'UNAC FO s'opposera farouchement à ce projet et pèsera en ce sens dans les négociations à venir. Le RH263 (appelé aussi dictionnaire des filières) du GPF a fait ses preuves en ce qui concerne le déroulement de carrière, le professionnalisme et contribue à garantir à un haut niveau de sécurité des circulations ferroviaires. À l'UNAC FO, nous pensons même qu'il doit être le socle des discussions et devra même tendre à des améliorations.

L'UNAC FO défend toutes les revendications des ADC et est organisée avec des groupes de travail spécifiques pour être au plus près des actualités et des spécificités du terrain. En exemples: des GT Transilien, CRTT/CRMV/CRML, EF Privées. Avec comme objectif de garantir des revendications en cohérences avec les secteurs d'activités tout en cherchant malgré tout à préserver un tronc commun fort pour défendre l'unicité du métier conduite.

EXTRAIT DES REVENDICATIONS UNAC FO

L'UNAC FO revendique :

- La révision de la grille salariale des TA comme des TB, celle-ci étant devenue obsolète avec l'allongement de la durée de l'activité professionnelle.
- Le maintien à minima d'un ASCT dans chaque train.
- Le retour des 5 ans de bonification quelque soit la date d'embauche pour les ADC ayant plus de 23 ans de conduite.
- Le retour à la multi-activité dans les résidences traction, garante de l'attrait au métier et d'une meilleure utilisation des ressources.

À Transilien: Amplitude de 6H maximum et doublement de la prime EAS. Refus des journées à coupure.

Maintien du nombre de RHR dans les roulements et résidences. La garantie de la rémunération existante (Allocations, Complément d'Allocations et Indemnités), ...

À Fret: Limiter la charge facultative et renforcer les roulements, garantir un nombre de RHR, favoriser des parcours pro TA vers TB, ...

À TER: respecter le principe de commande du personnel, remonter les effectifs en personnel de réserve, ...

À GL: arrêter la spécialisation par produit ou axes, réduire certaines cadences dans les roulements, ...

Dans les EF Privées: amener tous les conducteurs aux mêmes règles sociales pour arrêter toutes mises en concurrence entre les cheminots privé/public, retour au RH0077, TOUS au RH0077 !

L'UNAC FO est catégorielle, libre et indépendante, dans une Fédération qui appartient elle-même à une Confédération.



**REJOIGNEZ NOUS,
ENSEMBLE NOUS SERONS PLUS FORTS !**